



11 mai 2007

FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL
**LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

Robert Nazaire

Enseigner le créole en Martinique



Robert Nazaire

Robert Nazaire

Enseigner le créole en Martinique

Mon intervention s'articule autour de deux axes : l'enseignement du créole à la Martinique d'une part, et un outil pédagogique qui doit paraître en juin 2007 et qui est produit par le CRDP de la Martinique d'autre part. Cet outil pédagogique est destiné aux étudiants et aux enseignants. Il se compose d'un livret et d'un CD-ROM. Il s'intitule : *Langues et cultures régionales créoles : du concours à l'enseignement.*

Enseignant martiniquais depuis 1980, je me suis toujours intéressé à la langue régionale créole. J'ai mené ma première expérimentation de LCR (Langue et Culture régionales) à l'école de Rivière-Roche dans la commune de Macouba de 1985 à 1988 au CM1-CM2. J'ai également accompagné le premier enseignement de LCR au collège Akaer de Basse-Pointe où j'ai aidé des collègues à structurer cet enseignement et à élaborer des outils d'évaluation en lecture créole.

Riche de ces expérimentations, et dans le cadre d'un partenariat avec le groupe de recherche CRESH Caraïbe, dont L.F. PRUDENT était le directeur, j'ai mené au lycée privé AMEP en 1989-1990 un enseignement de LCR

en 1^{ère} dont l'objectif était d'amener les élèves à découvrir les civilisations créoles, la littérature d'expression créole, mais aussi à parler et étudier le créole martiniquais.

Devenu Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) LCR en 1992, j'ai mis en œuvre, avec mes collègues CPD en Education musicale et arts plastiques, de nombreux projets départementaux dont l'entrée était la culture : *Musiques et traditions*, *Musiques et cultures caribéennes*, *Jouets antan lontan*, *Environnement marin et arts plastiques*, *A la découverte du patrimoine architectural*. Il s'agissait aussi de mettre en place des formations couplées à ces projets et d'accompagner les enseignants dans leur démarche de découverte de la langue et de la culture créoles. Ces projets ont donné lieu à des manifestations culturelles en fin d'année. En outre, j'ai accompagné des collègues qui ont mis en place des projets d'enseignement de LCR créoles à l'école mais aussi des projets pédagogiques à caractères culturels.

Dès 1998, formateur créole à l'IUFM des Antilles et de la Guyane, centre de la Martinique, j'ai été chargé des formations créoles des PE1 puis des PE2. En 2002-03, j'ai coordonné la première formation du CAPES créole. Depuis, j'ai un $\frac{3}{4}$ temps à l'IUFM de la Martinique où j'assure toutes les formations créoles PE, PLC, et $\frac{1}{4}$ temps dans les écoles sur le terrain.

Je fais partie également du groupe de recherche de l'IUFM de la Martinique le GREDILC (Groupe de recherche sur la didactique des langues dans la Caraïbe).



MAIS QU'EN EST-IL DE L'ENSEIGNEMENT DU CRÉOLE À LA MARTINIQUE ?

En préambule je dirais que compte tenu des travaux de L.F. PRUDENT, de Jean-Paul ROMANI, de Christian MARCH et des dernières recherches de Sophie GENELOT, Isabelle NEGRO et Dominique PESLAGES parues dans Etudes Créoles, N°2, 2005, *Le créole dans l'école : Paroles nomades*, et dont l'article est intitulé *Compétences Français/créole chez des enfants de 5 ans en contexte martiniquais*, je peux dire qu'une grande majorité des enfants entrant à l'école maternelle ne possède plus le créole comme langue maternelle. D'autre part, le concept de diglossie ou encore de continuum aussi a fait son temps et ne correspond plus à la situation sociolinguistique des Martiniquais comme le signale d'ailleurs Fabrice GEORGER en ce qui concerne la Réunion dans ce même numéro d'Etudes Créoles (*Le réunionnais au secours du créole et du français*, p.120).

Le créole dans les établissements scolaires : quelques chiffres à la Martinique

A regarder les langues enseignées à la Martinique et plus particulièrement la langue régionale créole, on constate que 3005 élèves sur 94 817 suivent cet enseignement de l'école au lycée dans l'Académie, soit environ 3,5% de la population scolaire du secteur public. (Ces chiffres de 2004-2005 sont extraits du procès verbal du Conseil Académique des langues et cultures régionales du Jeudi 13 janvier 2005.).

Dans le 1er degré :

- **2240 élèves dans 97 classes et 35 écoles suivent un enseignement de Langue et cultures régionales créoles** centré sur la culture créole selon le dispositif 1 d'information et de sensibilisation.
- **229 élèves dans 8 classes et 4 écoles** ont pratiqué le deuxième dispositif où la langue régionale est traitée au titre de la langue vivante.
- D'une manière générale **2469 élèves sur 47 643** de l'Académie suivent un enseignement de LCR à l'école soit environ 5% de la population scolaire de l'école primaire publique.

Les textes officiels prévoient l'apprentissage de la LCR à l'école primaire soit comme un enseignement d'initiation selon différentes modalités, soit comme langue vivante étrangère. Malgré ces possibilités, le choix majoritaire dans les écoles est l'anglais et l'on comprend pourquoi. Ces deux langues n'ont pas le même statut sociolinguistique et proposer à un parent le choix entre les options anglais ou créole est déjà condamner cet enseignement : les représentations de l'anglais, langue vivante internationale et de prestige, sont valorisantes et source de promotion sociale, et il n'en est pas de même pour le créole.

Dès lors, pour permettre à cette option d'exister, il faudrait qu'elle ne soit pas en concurrence avec une langue vivante étrangère, quelle qu'elle soit : dans l'espace caribéen l'élève aura besoin aussi bien du créole que de l'anglais et de l'espagnol.



Dans le second degré, 539 élèves sur 47168 élèves du secteur public dont 25 du privé suivent l'option créole dans les collèges et les lycées, soit environ 1,2% de la population scolaire.

Pour le collège :

- **393 élèves sur 19 677** élèves, de la 4^{ème} à la 3^{ème}, suivent une option créole. (2% de la population scolaire au collège)
- **15 collèges sur 40** du secteur public que compte l'académie ont ouvert cette option.
- Notons que sur les 5 collèges privés de l'Académie aucun ne dispense cette option.

En ce qui concerne l'implantation de ces établissements, il est à noter que le bassin le plus dynamique est le Nord Atlantique, avec les collèges de Basse-Pointe, du Lorrain, de Sainte-Marie, du Vert-Pré et de Beauséjour Trinité. Outre ceux-ci, l'option est enseignée dans trois collèges du bassin Centre sud, Edouard Glissant au Lamentin, Belle

Etoile à Saint-Joseph et Trianon au François. Dans le bassin Sud, on note deux collèges, Jacques Roumain à Rivière-Pilote et le Vauclin. Ajoutons que dans ce bassin, l'option ouverte dès 2002 au LPO Montgérald du Marin a dû fermer par manque d'inscription. Dans le bassin Nord Caraïbe, 3 collèges dispensent cette option, Morne-Rouge, Julia Nicolas et Dillon I de Fort-de-France.

Pour le lycée :

- **146 élèves sur 13 988** suivent l'option au lycée. 12 présentent cette option créole au baccalauréat.
- **3 lycées sur 23** (22 établissements publics et 1 privé) dispensent l'option créole (LGT Acajou II, Lycée AMEP et le Lorrain). En ce qui concerne le lycée de Bellevue, aucune inscription n'a été enregistrée pour divers motifs (manque d'information, horaire en concurrence avec d'autres options).

Aujourd'hui, il s'agit donc d'avoir une carte des Langues et cultures régionales créoles plus équilibrée et notamment dans le Sud, le Centre Sud et le Nord Caraïbe afin d'assurer une plus grande continuité pédagogique entre le collège et le lycée dans les bassins.

Tableau des effectifs par établissement et par bassin dans le 2nd degré

BASSIN	NORD ATLANTIQUE	*	NORD CARAÏBE	*	CENTRE SUD	*	SUD	*
COLLÈGE	BASSE-POINTE	24	MORNE ROUGE DILLON I (FORT-DE-FRANCE) JULIA NICOLAS (FORT-DE-FRANCE)	26	E. GLISSANT (LAMENTIN) BELLE ETOILE (SAINT-JOSEPH) TRIANON (FRANÇOIS)	16	J. ROUMAIN (RIVIÈRE-PILOTE) VAUCLIN	22
	LORRAIN	46						
	LAGROSILLÈRE (SAINTE-MARIE)	36						
	MNE DES ESSES (SAINTE-MARIE)	24						
	BEAUSÉJOUR (TRINITÉ)	15						
VERT-PRÉ (ROBERT)	25	39	27	8	44			
LYCÉE	LPO LORRAIN	99	AMEP (FORT-DE-FRANCE)	25	LGT ACAJOU II (LAMENTIN)	22	LPO MONTGÉRALD (MARIN)	0
TOTAL		274		126		73		66

* : effectif par établissement scolaire année 2004-2005

OUTIL PÉDAGOGIQUE

En juin 2007 doit paraître un guide pédagogique, produit par le CRDP de la Martinique et qui sera diffusé sur le plan national dans la collection « Atouts pour réussir ». Il s'intitule : *Langues et cultures régionales créoles : du concours à l'enseignement*. Il est accompagné d'un CD ROM que je vous présenterai brièvement. Cet ouvrage est le fruit d'une vingtaine d'année de réflexion didactique et pédagogique. C'est une production de Robert NAZAIRE, encadré par Eve DERRIEN Maître de conférence à l'U.A.G et LF PRUDENT Professeur des Universités à l'Université de la Réunion.

CONCLUSION

Enseigner le créole à l'école

- 1• Ce n'est pas facile et demande beaucoup aux enseignants (comme l'ont montré les chiffres précédemment). Les outils sont rares et doivent être inventés par celui qui met en œuvre cet enseignement. La bibliothèque pédagogique est en train de se développer lentement.
- 2• Il n'y a pas d'habilitation des enseignants PE malgré les demandes incessantes de la chargée de Mission LCR du premier degré, du CPD en LCR Créole et de l'IUFM Martinique.

- 3• Il y a le problème de la pérennisation de l'enseignement LCR avec les mutations des PE.
- 4• Il n'y a pas de véritable politique des langues à l'école, incluant le créole, le français, et les langues vivantes ; afin qu'elles ne soient pas en compétition.
- 5• Il n'y a pas de volonté académique pour un réel développement des LCR ni un engouement particulier des enseignants, même si l'on peut dire que la culture créole est abordée aujourd'hui pratiquement dans toutes les écoles. Exemple : un stage de LCR inscrit au PAF 2006-07 chaque année qui vise 15 enseignants (ce n'est pas la priorité académique).
- 6• La querelle des écoles n'arrange pas les choses.

Des solutions il y a en :

- 1• Rendre le créole obligatoire à l'école selon deux axes : le créole comme langue régionale mais aussi créole et français en terme de différenciation pédagogique et de pédagogie de la variation pour un rééquilibrage du système verbal de l'élève martiniquais.
- 2• La mise en place d'un dispositif expérimental sur un bassin durant 3 ans, de l'école au lycée permettrait la production de manuels pédagogiques qui font tant défaut.
- 3• Les formations continues des enseignants doivent se développer selon les deux axes cités plus haut.

4 • Les formations initiales des enseignants PE comme PLP ou PLC doivent inclure un module où le contact des langues doit être abordé dans le cadre de ***l'Enseignement du français en milieu créolophone***.

Signalons qu'à la rentrée 2007 sera mis en place à l'IUFM de la Martinique pour les deuxièmes années, un module de formation dont les contenus sont les suivants : la situation sociolinguistique martiniquaise, créole et français à l'école : comment prendre en compte le macro système langagier des élèves : le Martiniquais ? Pour un développement des compétences langagières, une meilleure maîtrise du français ; un volet littérature créole et bien évidemment un volet grammaire comparée français-créole.

Pour conclure, La langue et la culture créole intégrées dans un processus pédagogique réfléchi et évaluable, peuvent servir au développement cognitif des élèves martiniquais et réunionnais.

C'est la qualité des chercheurs et la responsabilité des enseignants, qui rendront possible un tel pari.